



DECISION N° 001 /RDPC/PN DU 9 AVR 2022 PORTANT APPROBATION  
ET RENDANT EXECUTOIRES LES CONCLUSIONS DE LA SESSION COMMISSION  
DE DISCIPLINE AD HOC DU COMITE CENTRAL DU 13 AVRIL 2022.

\*\*\*\*\*

## LE PRESIDENT NATIONAL,

- Vu les Textes de Base du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais notamment les articles 27 (alinéa 1<sup>er</sup>), 31, 32, 33 et 34 des Statuts, et 83 alinéas 3 et 6, 84 et 87 du Règlement Intérieur ;
- Vu la décision n°03/RDPC/PN/ du 05 décembre 2013 portant désignation d'une Commission de Discipline Ad Hoc du Comité Central chargée de connaître des cas d'indiscipline relevés à l'occasion des élections législatives et municipales du 30 septembre 2013 ;
- Vu la note n°11/RDPC/CC/SG/CAB du 07 avril 2022 portant réactivation de la Commission instituée par décision n°03/RDPC/PN du 05 décembre 2013 sus-Visée ;
- Vu les faits reprochés aux militants concernés ;
- Vu le rapport des travaux de la Commission de Discipline Ad Hoc du Comité Central en sa session du 13 avril 2022 ;
- Vu la nécessité du bon fonctionnement du Parti :

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont, pour compter de la signature de la présente décision, approuvées et rendues exécutoires les conclusions de la Session de la Commission de Discipline Ad Hoc du Comité Central du 13 avril 2022 relatives aux cas d'indiscipline, ainsi qu'il suit :

#### I- SANCTIONS

##### A- BLAME

N°	NOM ET PRENOMS	UNITE POLITIQUE
1-	M. NKPWALA Wielfried	Ngoyla, Section Haut-Nyong Sud-Est

**B- EXCLUSION TEMPORAIRE DE DOUZE (12) MOIS**

N°	NOM ET PRENOMS	UNITE POLITIQUE
1-	M. MPON François Xavier	Bafia, Section Mbam et Inoubou –I Centre


**C- EXCLUSION DEFINITIVE**

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1-	Pr. MESSANGA NYAMNDING Charlemagne	Membre du Comité Central

**Article 2** : Le Secrétaire Général du Comité Central est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence en français et en anglais, puis insérée au Journal L'Action, et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 19 AVR 2022

**Le Président National,**

  
**Paul BIYA**

